

MASTER PARCOURS URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Le Master Urbanisme et aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne est une formation pluridisciplinaire dont la vocation est de former à la fois des professionnels de haut niveau et des chercheurs.

Le Master Urbanisme et aménagement tient son identité de diplômés professionnels bien identifiés, marqués par des métiers aux pratiques fortement pluridisciplinaires et, dans le domaine de la recherche, de démarches scientifiques caractérisées par l'importance de la recherche-action, de l'évaluation et de la prospective.

Le Master a été créé en 2005 et fonctionne depuis lors en articulation avec le Magistère d'Aménagement qui existe lui-même depuis 1984. Ces deux cursus font partie des formations adhérentes à l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU). Elles sont donc reconnues dans les réseaux de l'enseignement, de la recherche et de professionnels du domaine.

Infos pratiques

Composante : UFR de géographie (UFR08)

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Campus : Institut de Géographie

En savoir plus :

Site Web diplôme

<https://www.urbanisme-univ-paris1.fr/master-2>

La formation du Master Urbanisme et Aménagement vise à donner à l'ensemble des étudiants une très bonne connaissance des outils théoriques permettant de comprendre les enjeux contemporains de fabrication et de gestion de la ville et une solide maîtrise des dispositifs et des pratiques de l'aménagement et de l'urbanisme. Alors que les formations en Urbanisme et Aménagement se sont multipliées ces dernières années, les atouts de la formation de Paris 1 sont :

- son ancienneté (issue de la création du Magistère Aménagement il y a plus de 30 ans) et sa reconnaissance dans les milieux professionnels ;

- son parti pris généraliste, puisqu'il a vocation à former des cadres de l'aménagement et de l'urbanisme

Présentation

Objectifs

ayant des connaissances dans l'ensemble des champs de cette profession (logement, transports, gestion de l'environnement, foncier, planification urbaine, urbanisme opérationnel, etc.) et susceptibles d'exercer leurs compétences successivement dans plusieurs de ces champs au cours de leur carrière ;

- son ancrage dans des réseaux bien constitués, en partie autour des anciens de la formation, qui sont des pourvoyeurs essentiels de stages, d'ateliers, d'intervenants dans la formation et d'emplois pour les nouveaux diplômés ;

- sa taille « humaine », qui permet un suivi personnalisé des étudiants tout au long de leur formation, et au delà, dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Organisation

Stages

Le stage revêt une importance fondamentale dans la formation du Master comme du Magistère puisque chaque étudiant peut effectuer deux stages, l'un en première année de Magistère ou en année de M1, l'autre en année de M2/Magistère 3. Le stage a une durée minimale obligatoire de 3 mois mais la plupart des stages de M2/Magistère 3 se prolongent sur 6 mois et constituent dans de nombreux cas une étape de transition vers le premier emploi (prolongement du stage en CDD ou recrutement en CDI à l'issue du stage).

Le suivi des stages est assuré par les responsables pédagogiques de Magistère, de M1 et de M2, dont le rôle est d'apprécier l'adéquation de chaque stage avec les objectifs de la formation. Les étudiants mènent eux-mêmes la recherche de stage et un point régulier est fait avec eux au cours du premier semestre. En première année de Magistère et en M1, une série de séances de formation à la rédaction du CV et de la lettre de motivation (trois en première année de magistère, deux en M1) est organisée en partenariat avec la Mission Université – Entreprise de Paris 1.

L'ensemble de l'équipe contribue, en M1 comme en M2, à mettre en contact les étudiants avec des organismes susceptibles de les accueillir en stage dans le domaine qui les intéresse. Les réseaux professionnels de longue date de la formation assurent un flux régulier d'offres de stages qui sont transmises aux étudiants.

L'articulation entre le stage et le mémoire est particulièrement prise en compte, en M1/Magistère 2 comme en M2/Magistère 3, l'équipe pédagogique accordant une attention particulière aux liens entre savoirs théoriques, expérience professionnelle et capacité de recul critique.

En Master 1, l'exigence de mener de front les deux types de travaux au second semestre incite les étudiants à trouver une cohérence entre leur stage et leur sujet de mémoire et ils y sont encouragés et aidés par leur directeur de mémoire. Le rapport de stage reste cependant un exercice distinct du mémoire de recherche, puisqu'il s'agit d'un travail de mise à distance et de réflexion sur la première expérience professionnelle que constitue le stage.

En Master 2/Magistère 3, les étudiants ont le choix entre un mémoire professionnel et un mémoire de recherche, [en fonction du cursus qu'ils ont choisi](#). Le mémoire de recherche peut être adossé à un stage mais celui-ci a un caractère facultatif dans ce cas. Le mémoire professionnel est lié directement au stage (obligatoire dans ce cas). Concernant les mémoires, [plus d'informations ici](#).

Par ailleurs, chaque stage fait l'objet d'une fiche d'évaluation à remplir par le responsable du stage au sein de l'organisme d'accueil. Ce document permet de mesurer l'adéquation entre les aptitudes des étudiants et les compétences requises dans le cadre du stage.

Exemples d'organismes ayant accueilli des étudiants:

- * Agences d'urbanisme : IAU- Ile-de-France, Atelier Parisien d'Urbanisme, etc.
- * Bureaux d'études : Attitudes Urbaines, Intencité, Codra, Espacité, Citadia Conseil, 6T, Agence TER, etc.
- * Sociétés d'économie mixte : Grand Paris Aménagement, Plaine Commune Développement, SEMAEST
- * Etablissements publics : EPFIF, EPA Saclay, etc.
- * Promoteurs : Eiffage Aménagement, Nexity, Icade promotion, Altarea Cogedim, etc.
- * Collectivités locales : Est ensemble, Plaine commune, etc.
- * Acteurs du transport : Transamo, Transdev, Keolis, RATP dev, etc.
- * Autres institutions : PNR, etc.

Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger. Cette possibilité, couramment utilisée dans notre filière, concerne

les différents niveaux (Magistère 1, Master 1, Master 2) et autorise, au cours de périodes de trois à cinq mois, des apprentissages complémentaires de notre formation.

Exemple de stages à l'étranger réalisés ces dernières années :

- * Municipalité d'Unlay, métropole d'Adelaïde, planification urbaine (Australie)
- * Agence d'urbanisme / architecture, Johannesburg, diagnostic projets urbains (Afrique du Sud)
- * Autorité Organisatrice de Transport, Dakar, CETUD, analyse de projets (Sénégal)
- * Karlsruhe Institute of Technology, étude sur les mobilités transfrontalières (Allemagne)

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable administratif :

Delphine FENASSE,

9h30 à 12h et de 14h à 16h,

le lundi, mardi, jeudi et vendredi au 13 rue du Four, 75006

et le mercredi, à l'IG, bur. 407.

[✉ M1M2urbanisme@univ-paris1.fr](mailto:M1M2urbanisme@univ-paris1.fr)

Tél. [✉ 01.44.32.14.45](tel:01.44.32.14.45)

Responsable pédagogique :

Master 1 : Sylvie Fol

Professeur des Universités

Institut de Géographie

191, rue Saint-Jacques

75005 Paris

[✉ sfol@univ-paris1.fr](mailto:sfol@univ-paris1.fr)

Master 2 : Sabine Barles

Professeur des universités

Institut de Géographie

191, rue Saint-Jacques

75005 Paris

[✉ sabine.barles@univ-paris1.fr](mailto:sabine.barles@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'accès

Candidater en Master 1

Les attendus de la formation pour l'entrée en M1 sont les suivants :

- * Faire état d'un parcours universitaire de très bon niveau
- * Avoir une bonne capacité de rédaction, d'organisation des idées et de réflexion critique
- * Manifester un fort intérêt pour les enjeux sociaux, économiques, environnementaux d'aménagement des espaces urbains, périurbains et ruraux
- * Faire état, le cas échéant, d'un engagement civique, associatif, citoyen (quel que soit le domaine) ou de premières expériences pratiques dans le champ de l'aménagement

Modalités de candidature

Les candidatures doivent passer obligatoirement par la plateforme nationale « [✉ Mon Master](#) », sauf pour les candidat.es venant d'un pays éligible aux candidatures via la plateforme « [✉ Etudes en France](#) ».

Candidater en Master 2

Peuvent être candidats, les étudiants ayant validé une première année de Master dans le domaine

de la dynamique des espaces, de l'urbanisme et de l'aménagement, les titulaires d'une maîtrise dans ces domaines, les diplômés de niveau Bac + 5, d'un Institut d'Etudes Politiques ou d'une école d'Architecture, d'une École de Commerce, d'une École d'Ingénieur.

Le cas échéant, les étudiants pourront se voir demander, au vu de leur formation antérieure, de suivre certains cours complémentaires dans une formation de l'Université Paris 1. Le candidat devra faire la preuve d'un niveau certifié de compréhension et de pratique écrite et orale de la langue française.

L'accès est soumis aux capacités d'accueil de la formation.

Le recrutement s'effectue sur étude du dossier puis d'un oral pour les candidats retenus suite à l'examen des dossiers.

Le dossier est composé des documents suivants:

- * Relevé de notes : Bac, L1, L2, L3, M1 (1er premier semestre au moins), résultats classes préparatoires, autres diplômes.
- * Lettre de motivation explicitant le projet universitaire, professionnel et/ou recherche et l'intérêt pour le champ de l'aménagement et de l'urbanisme
- * Curriculum Vitae (mentionnant notamment le parcours universitaire, les stages, expériences...)
- * Attestation officielle d'aptitude à la langue française pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger

Modalités d'inscription

Les dates de la campagne de recrutement sont à consulter sur la page suivante:

<https://geographie.pantheonsorbonne.fr/candidatures-et-inscriptions>

Et après

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des étudiants s'effectue :

- * au sein de structures diverses : publiques (Etat, Etablissements publics mais surtout collectivités locales), parapubliques (SEM, organismes HLM...) et privées (bureaux d'études, secteur de la promotion immobilière et de la construction privée...)
- * au sein de secteurs divers : études urbaines (diagnostics territoriaux, études urbaines, conception de nouveaux quartiers, composition urbaine...), aménagement à proprement parler (réalisation d'une opération d'ensemble sur un secteur d'intervention défini par la puissance publique), immobilier, construction de logements ou d'ensembles immobiliers de toute nature (bureaux, équipements, immobilier d'entreprise...), habitat (concevoir et mener des politiques locales), transports, développement local...

Le taux d'insertion professionnelle des étudiants est très élevé, puisque selon une enquête du Conseil National des Jeunes Urbanistes (CNJU), le taux d'insertion à deux ans de nos étudiants (hors poursuite d'études) est supérieur à 92% (la moyenne de ce taux se situant à 90% pour l'ensemble des Instituts d'Urbanisme, selon l'enquête du CNJU). Selon nos propres enquêtes les taux d'insertion au cours des dernières années dépassent 95%. L'insertion professionnelle des étudiants se fait la plupart du temps à un bon niveau de qualification (chargé d'études, responsable de projet, chargé d'opération).

D'après nos enquêtes, les bureaux d'étude et agences d'urbanisme privés offrent des débouchés nombreux à nos diplômés (23% des diplômés), de même que les collectivités locales (12%), la maîtrise d'ouvrage publique (13%) et privée (8%). Les entreprises de transport accueillent 8% des diplômés tandis que 9% d'entre eux travaillent dans des structures diverses liées à l'urbanisme et l'aménagement (associations et services divers). L'enseignement et la recherche sont choisis par 20% des diplômés, en lien avec la part significative d'étudiants poursuivant leur formation par une thèse. Il y a peu de cas de diplômés s'insérant dans un autre secteur professionnel que l'aménagement (4%). Les débouchés à l'étranger ne concernent que 3% de nos anciens étudiants, les marchés de l'emploi restant assez étanches dans le domaine de l'urbanisme et l'aménagement.

Les enquêtes auprès des anciens diplômés montrent une très bonne adéquation entre les contenus de la formation (connaissances et compétences attendues) et les besoins qui se relèvent lors de l'insertion professionnelle des diplômés. Par ailleurs, le recul donné par l'ancienneté du

magistère montre qu'au terme d'une décennie d'activité professionnelle, une très grande majorité d'anciens étudiants occupent des postes à haute responsabilité.

Programme

Master 1 Urbanisme et Aménagement

Semestre 1

UE1 Fondamentaux de l'aménagement	15 crédits	
Droit de l'Urbanisme		24h
Histoire des théories de l'urbanisme		24h
Politiques Urbaines comparées		24h
Sociologie Urbaine		24h
Transports et Aménagement		24h
UE2 Professionnalisation en aménagement	12 crédits	
Diagnostic territorial		20h
Finances locales		24h
Politiques foncières		24h
Projet de territoire		24h
UE3 Outils et méthodes	3 crédits	
Initiation aux bases de données		2h
Langues vivantes	2 crédits	
Outils au choix		
Observation de la terre, télédétection		18h
SIG Débutant		20h
SIG (niveau avancé)		20h

Semestre 2

UE1 Mémoire	20 crédits	
Mémoire	18 crédits	
Methodologie de mémoire	2 crédits	18h
UE2 Stage	10 crédits	
Stage	10 crédits	15h

Master 1 Urbanisme et aménagement (magistère)

Semestre 1

UE1 Fondamentaux de l'aménagement	15 crédits	
Droit de l'Urbanisme		24h
Histoire des théories de l'urbanisme		24h
Politiques Urbaines comparées		24h

Sociologie Urbaine	24h
Transports et Aménagement	24h

UE2 Professionnalisation en aménagement	12 crédits	
Diagnostic territorial		20h
Finances locales		24h
Politiques foncières		24h
Projet de territoire		24h
UE3 Outils et méthodes	3 crédits	
Initiation aux bases de données		2h
Langues vivantes	2 crédits	
Outils au choix		
Observation de la terre, télédétection		18h
SIG Débutant		20h
SIG (niveau avancé)		20h

Semestre 2

cours suivis à l'étranger	20 crédits	
developpement durable et territoire		24h
Etudes de paysage		24h
informatique et espace	3 crédits	24h
Langues	2 crédits	19,5h
L'ingénieur et la ville	3 crédits	
Mémoire	8 crédits	
Methodologie de Mémoire	2 crédits	20h
paysages et patrimoine	3 crédits	24h

Master 2 Indifférencié Urbanisme et Aménagement

Semestre 3

UE1 Enseignements fondamentaux	18 crédits	
Atelier international		35h
Economie et métropolisation		24h
Logement et habitat		24h
Réseaux et territoires		24h
UE2 Enseignements spécialisés	12 crédits	
Aménagement touristique	3 crédits	24h

Cours ENS géographie		
Cours Paris 1 ADL UFR 02		
Cours Paris 7 Master EADL		
Démocratie participative et aménagement		24h
Ecologie territoriale		24h
Metiers et projets	3 crédits	24h
Programmation	3 crédits	24h
Sociétés urbaines et politique-s au Nord et au Sud	3 crédits	24h
Urbanisme opérationnel		24h

Semestre 4

UE1 professionnelle	30 crédits	
Atelier professionnel		32h
Mémoire professionnel (avec stage obligatoire)	18 crédits	14h
Stage d'initiation aux outils		15h
UE2 Recherche	30 crédits	
Mémoire de recherche		
Méthodologie de recherche		20h
Séminaire de recherche		20h
Séminaire Problématiques, théories et méthodes		24h
Stage d'initiation aux outils		15h
UE3 Recherche professionnalisée	30 crédits	
Atelier professionnel		32h
Mémoire de recherche		
Méthodologie de recherche		20h
Séminaire de recherche		20h
Séminaire Problématiques, théories et méthodes		24h
Stage d'initiation aux outils		15h